

ETATS-UNIS – Des pruniers GM étiquetés comme pesticides ?

Par Eric MEUNIER

Publié le 30/04/2010, modifié le 27/02/2025

Après l'avis positif donné par le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis en 2007, l'Agence de Protection de l'Environnement (EPA) vient à son tour de proposer que les pruniers transgéniques C5, résistants au virus de la variole du prunier, soient autorisés commercialement [1]. Les pruniers ont été modifiés génétiquement de manière à exprimer une molécule virale. La présence de cette molécule virale dans les cellules du prunier a pour conséquence que le virus de la variole du prunier ne peut s'y multiplier [2]. Après évaluation des impacts sur l'environnement dont elle a la charge, l'EPA a mis à la consultation publique la proposition d'autorisation qu'elle formulait. Elle a également soumis à la consultation publique une proposition d'étiquetage de cet arbre GM comme pesticide puisque répondant à la définition des « *protecteurs végétaux incorporés* ». La consultation publique s'est terminée fin avril. Depuis, l'EPA a publié une version finale de sa proposition d'autorisation mais rien de nouveau quant à la proposition d'étiquetage. Les semaines à venir devraient donc voir se formaliser administrativement l'autorisation commerciale de ces pruniers et leur étiquetage si cette proposition est finalement retenue.

[1] <http://www.regulations.gov/search/R...>

[2] cf. Inf'OGM Actu n°3, octobre 2007, [ETATS-UNIS - Autorisation de pruniers transgéniques](#)